

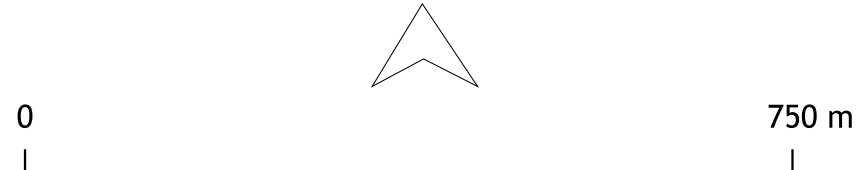
Plan local de l'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat - PLUi-H
3.1.1 Règlement graphique

Communauté de communes du Val de Morteau

Morteau



Arrêté par délibération du 21 janvier 2026



AUDAB - janvier 2026
Sources: IGN, AUDAB, Mosaïque Environnement,
Communauté de communes du Val de Morteau

Éléments du fonds de zonage

- Limite communale
- Limite de parcelle
- Bâti
- Cimetière
- Terrain de sport
- Surface hydrographique

Prescriptions graphiques

- OAP
- Périmètre de réciprocité
- Changement de destination
- Emplacement réservé
- Linéaire de sauvegarde de la diversité commerciale
- Classique
- Renforcé
- Itinéraire de voie de circulation

Éléments patrimoniaux et paysagers

- Cône ou point de vue
- Patrimoine bâti (croix, fontaine, lavoir, calvaire, ...)
- Patrimoine bâti (murger ou mur en pierres sèches)
- Patrimoine bâti (ferme, église, chapelle, ...)
- Patrimoine non bâti (arbre remarquable)
- Alignement d'arbres
- Patrimoine non bâti (verger, jardin privé, clos, ...)

Éléments environnementaux

- Espace boisé classé (EBC)
- Lisière
- Mare
- Bosquet et petit boisement
- Milieu humide (SIGOGNE)
- Milieu sec (SIGOGNE)
- Zone humide averée issue du terrain OAP (Mosaïque Environnement, Avril et juillet 2025)

Zonage

- UA (centralité mixte)
- UB (centralité mixte)
- UBz (centralité mixte - valeur patrimoniale)
- UC (périphérie)
- UCz (périphérie - valeur patrimoniale)
- UH (hameaux)
- UHa (hameaux mixte)
- UHz (hameaux - valeur patrimoniale)
- 1AU (zone à urbaniser - valeur patrimoniale)
- 1AUz (zone à urbaniser - valeur patrimoniale)
- UX économie (artisanat, industriel, tertiaire, logistique)
- UXc économie (commerce)
- 1AUX (zone à urbaniser - économie hors commerces)
- 2AUX (zone à urbaniser à long terme - économie hors commerces)
- UE (équipements et loisirs)
- 1AUE (zone à urbaniser - équipements et loisirs)
- N (naturel)
- Np (naturel protégé)
- Ne (naturel, projets d'équipements et loisirs)
- Nj (jardins à protéger, espaces de respiration)
- A (agricole)
- Ac (agricole, carrière)
- Ae (agricole, projets d'équipements et de loisirs)
- Ap (agricole protégé)

Emplacements réservés

Commune	Numéro	Intitulé du projet	Surface (m²)	Surface (ha)	Bénéficiaire
Les Fins	17	Création d'un linéaire cyclable	19191,0	1,92	Commune
Morteau	22	Aménagement du quartier de la gare	486,5	0,05	Commune
Morteau	23	Aménagement de la voirie entre le quartier de la gare et le rond-point de la rue Pasteur et la rue Charles de Gaulle	755,0	0,08	Commune
Morteau	24	Aménagement de l'entrée de ville et mise en valeur du futur musée Horloger	5070,3	0,51	Commune
Morteau	25	Aménagement de l'entrée de ville et mise en valeur du futur musée Horloger	10974,5	1,10	Commune
Morteau	26	Création d'un parking proche du lycée	2331,4	0,23	Commune
Morteau	27	Aménagement d'un parking et d'un cheminement doux en centre-ville	2983,9	0,3	Commune
Morteau	28	Aménagement de l'entrée de ville	422,8	0,04	Commune
Morteau	29	Aménagement de l'entrée de ville	490,3	0,05	Commune
Morteau	30	Aménagement d'un équipement de loisirs	1765,3	0,18	Commune
Morteau	31	Aménagement de l'entrée de ville (stationnement, etc.)	1296,8	0,13	Commune
Morteau	32	Aménagement de la zone de loisirs des rives du Doubs dédiée à l'hébergement, aux sports, loisirs et aux activités touristiques	1309,2	0,13	Commune
Morteau	33	Extension du camping municipal (rives du Doubs)	1979,4	0,2	Commune
Morteau	34	Élargissement de la voirie	2434,8	0,24	Commune
Morteau	35	Requalification du quartier de la Glapiney	2153,0	0,22	Commune
Morteau	36	Aménagement du quartier de la gare	249,9	0,02	Commune
Morteau	37	Aménagement du quartier de la gare	385,9	0,04	Commune
Morteau	38	Aménagement du quartier de la gare	768,6	0,08	Commune
Morteau	39	Élargissement de la voirie	115,7	0,01	Commune
Morteau	40	Développement de la zone d'activités, hôtel d'entreprise à proximité du Tremplin	1312,7	0,13	Commune

Les risques et les prescriptions associés sont disponibles dans l'annexe 6.2.16, intitulée "Risques naturels et technologiques"